

PRO PLUS

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	PRO PLUS
Autres moyens d'identification	ECLEAN PRO PLUS
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	ÉMULSIFIANT poudre.
Restrictions d'utilisation	Fibres souples.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 06 décembre, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :
Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Prévention :
Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Porter des gants de protection.
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :
EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage :
Garder sous clef.

Élimination :
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Sodium Metasilicate	6834-92-0	5-10		
2-Butoxyethanol	111-76-2	1-5		
Carbonic acid, disodium salt, compd. with hydrogen peroxide (2:3)	15630-89-4	1-5		
d-Limonene	5989-27-5	1-5		

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Identificateur du produit : PRO PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0316

Date de préparation : le 06 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 06

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas. Le contact avec l'eau augmente l'évaporation.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Produit concentré : utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Évitez de générer de la poussière.

Petits déversements secs: à l'aide d'une pelle propre, placer le produit dans un contenant propre et sec pour l'éliminer.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Lors de la manipulation du produit concentré : éviter de respirer ce produit. Prévenir l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Éviter de produire de la poussière. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre cristalline jaune. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	De citron
pH	9.7 (.18% solution)

Identificateur du produit : PRO PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0316

Date de préparation : le 06 décembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 03 de 06

Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Solide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Sans objet
Température critique	Sans objet
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Autre propriété physique 1	Sans objet

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Production de poussières. Matières incompatibles. Conditions acides (pH bas).

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides, alliages de cuivre.

Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Sodium Metasilicate		1280 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (rat)
Carbonic acid, disodium salt,		1034 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Identificateur du produit : PRO PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0316

Date de préparation : le 06 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 04 de 06

compd. with hydrogen peroxide (2:3)			
2-Butoxyethanol	> 4.9 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1300 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (rat)
d-Limonene		4400 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux. Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Cancérogénicité

N'est pas un cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Considéré comme étant rapidement dégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit ne migre pas à travers le sol.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Dangers environnementaux Sans objet

Identificateur du produit : PRO PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0316

Date de préparation : le 06 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 06

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Inscrit sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 06 décembre, 2017

Signification des abréviations RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basées sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : PRO PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0316

Date de préparation : le 06 décembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06